



Assemblée Générale

Informal Plenary Meeting of the General Assembly: Briefing from Assistant Secretary-General Robert Piper, Special Adviser on Solutions to Internal Displacement New York, 2 December 2024

Declaration Ambassador Adrian Hauri,
Représentant Permanent Adjoint de la Suisse

Monsieur le président de l'Assemblée générale,
Monsieur le Conseiller spécial du Secrétaire général,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

La Suisse remercie le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies pour la tenue de cette réunion qui reflète l'importance d'accorder plus d'attention aux solutions durables pour les déplacés internes. Nous remercions aussi M. Piper pour son exposé instructif. Il est important de se retrouver aujourd'hui au sein de cette Assemblée pour échanger sur les solutions au déplacement interne.

Aujourd'hui, nous sommes à une jonction importante ; beaucoup a été fait depuis le lancement du Programme d'action sur les solutions au déplacement interne aux niveaux national et global.

Nous saluons le travail du Conseiller Spécial et de son équipe au cours des dernières années. Cela a été un véritable catalyseur pour créer une dynamique en faveur du déplacement interne parmi les États, l'ONU, les IFI, le secteur privé, la société civile et le monde académique. Cela a rendu l'immense défi du déplacement interne plus visible. Ce travail a montré les moyens nécessaires de prévenir le déplacement interne, de répondre au déplacement et de trouver des solutions. En même temps, ce voyage nous a également montré les défis à venir ; nous devons poursuivre le travail initié dans le cadre du Programme d'action afin de mettre pleinement en œuvre les recommandations formulées par le rapport du Groupe de haut niveau, et notamment de prévenir de futurs déplacements internes. Malheureusement, trop de personnes n'ont pas encore trouvé de solution et vivent aujourd'hui en situation de déplacement prolongé. De nouveaux déplacements dus à la guerre, à la famine, au manque de ressources ont lieu tous les jours.

Les communautés, les autorités locales et la société civile se sont manifestées au cours des dernières années, faisant entendre leurs voix et leurs préoccupations, et s'engageant pour des solutions pratiques. En tant que membre de la communauté internationale, nous devons

continuer d'écouter ces voix et de répondre à leurs préoccupations, de créer des environnements favorables et de veiller à ce qu'elles soient soutenues de manière à ce que de véritables solutions puissent prendre racine.

La Suisse collabore avec d'autres États membres pour évaluer comment rester attentifs à la situation des personnes déplacées. En outre, nous suivons avec beaucoup d'intérêt la manière dont l'ONU s'organise à l'avenir en matière de déplacement interne, comment son approche à l'échelle du système peut créer un environnement favorable au niveau national afin de que les personnes concernées seront témoins d'un changement dans leur vie. Pour cela, un engagement politique mondial au niveau de l'ONU est nécessaire pour renforcer la coopération et l'efficacité. Nous espérons que l'approche systémique en matière de déplacement interne bénéficiera du soutien nécessaire des dirigeants politiques des Nations Unies, dans l'esprit de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, dans laquelle les coordinateurs résidents jouent un rôle clé au niveau pays. Ce leadership est d'autant plus important que le travail accompli ces dernières années touche de nombreux domaines différents, que ce soit dans le domaine de la paix, de la protection, du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe, des droits de l'homme ou du financement (par exemple les banques).

Dans le cadre des engagements du Programme d'action, le fonds pour les solutions en cas de déplacement interne a été créé pour soutenir des engagements concrets sur des solutions au niveau national. Nous espérons que le fonds continuera à attirer de nouveaux financements afin de maintenir la dynamique au niveau national.

Le travail effectué dans le cadre du fonds contribuera fortement aux enseignements et au partage d'expériences entre les acteurs engagés. Il sera important que dans la configuration future, il y ait suffisamment de ressources pour collecter l'expertise et la partager en vue d'une compréhension commune continue des efforts collectifs visant à mettre fin aux déplacements internes.

Comme indiqué, la Suisse reste engagée dans la poursuite de cet agenda au-delà de 2024 et se réjouit de poursuivre ce travail en 2025.

Merci.